

Réf. : Responsable Service scolarité

**Arrêté fixant la composition du jury d'examen de
la Licence professionnelle mention Qualité/Hygiène/Sécurité/Sûreté/ Environnement – Parcours
Santé Environnement**

Le Doyen de la Faculté de Pharmacie de Lille,

- Vu le code de l'éducation, notamment les articles L. 613-1, D. 623-6 et D. 613-7,
Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des
diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master,
Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignement
supérieur,
Vu l'arrêté de l'Université de Lille n° 2022-053 du 03 janvier 2022 relatif à délégués de signature.

Décide :

Art. 1 : sont nommés pour **l'année universitaire 2022-2023** membres du jury d'examen de la **Licence
professionnelle mention QHSSE – Parcours Santé Environnement** :

Président : M. le Pr. Benoît FOLIGNÉ (PU),

Mme le Pr. Catherine FOULON (PU),

Mme le Dr Béatrice GRAVE (MCF),

M. le Dr Emmanuel HERMANN (MCF),

Mme Nathalie CALLENS (IGR, CNRS),

Mme Stéphanie HERWEGH (Coordinatrice des risques, CHU de Lille).

Art. 2 : le Responsable de l'Administration et du Pilotage de la Faculté de Pharmacie est chargé de
l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille, le 03 Octobre 2022

Pr. Delphine ALLORGE

